



Auto entrepreneur et association

Par **kate69007**, le **15/09/2009** à **18:02**

Bonjour,
je voudrais créer un statut d'auto entrepreneur en organisation d'évènements culturels.
Est il intéressant de facturer mes prestations à une association qui à la même activité, qui prendrait en charge la location d'un local et la rémunération des intervenants profs (non salariés). Je voudrais connaître les avantages, les inconvénients d'un tel montage juridique et à quoi faut il faire attention pour être dans la légalité.
merci